

PEYNIER

infos

4ÈME TRIMESTRE 2008

N° 35

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE PEYNIER

Le mot du Maire

Chères Peyniérennes,
chers Peyniérens,

La fin de l'été et la rentrée ont été cadencées par les différentes manifestations organisées contre le passage du TGV dans la haute vallée de l'Arc.

Ces diverses péripéties ne doivent pas occulter la rentrée des classes qui s'est déroulée de la meilleure des manières, avec pour seul bémol, les tracasseries administratives liées à la création du poste d'instituteur pour la 8^{ème} classe à l'école primaire.

Les associations, suite à la journée de présentation qui leur a été dédiée, ont repris leurs activités coutumières pour le plaisir de tout un chacun. Enfin, de nombreux chantiers ont fleuri ou fleurissent encore sur la commune. Tous ces aménagements réalisés pour améliorer votre cadre de vie s'imprègnent tous de la réflexion générale sur le développement durable de la commune.

Bien amicalement

Christian BURLE,
Maire de Peynier ■



Tous unis

contre le passage du TVG Paris - Nice

L'association des vignerons de l'AOC - Côtes de Provence-Sainte Victoire a été la première et la plus motivée pour réagir et se lancer dans le combat contre le passage de la Ligne Grande Vitesse (LGV) en Haute Vallée de l'Arc.

Leur pétition, leurs manifestations à Marseille puis à la Barque ont permis d'alerter l'opinion publique par le large retour que les médias ont bien voulu accorder à leurs actions. Seuls les services de l'état ont prêté une attention toute relative à ces mouvements de colère venus de la rue.

A Peynier, nous avons immédiatement adhéré au mouvement initié par les viticulteurs tout en créant notre propre pétition largement diffusée dans les commerces locaux et sur le site Internet de la commune. A ce jour, plus de 800 signatures sont recueillies et nous espérons en récolter encore plus avant de remettre la pétition au sous-préfet d'Aix en Provence.

Pour quelles raisons, tout en restant solidaires du mouvement viticole, avons-nous amorcé notre propre mouvement de révolte ? Tout simplement pour ne pas devenir les otages des vignerons en ne pensant qu'à défendre le terroir agricole mais en gardant notre indépendance afin de pouvoir intervenir pour protéger plus généralement la Haute

Vallée de l'Arc, le massif du Régagnas et son piémont, notre qualité de vie et les intérêts de chacun de nos concitoyens. Car, il ne faudrait pas qu'à force de ne pas vouloir défigurer le paysage viticole, demain, l'autorité étatique prenne une autre option qui viendrait entamer la beauté et la tranquillité de nos massifs forestiers environnants.

Nous regrettons que les associations environnementales, les Comités d'Intérêt de Quartier concernés n'aient pas adhéré à notre démarche à l'exception de l'association de Défense, de Protection et de Mise en valeur des collines et du terroir Peyniéren car nous pensons que seule l'union puisse permettre d'enclencher une marche arrière de l'Etat afin qu'il renonce définitivement à ce projet.

Nous comptons également sur les potentiels financeurs locaux (Conseil Régional, Conseils Généraux, Communautés de Communes...) pour qu'ils usent de toutes leurs influences afin que la ligne entre Paris et Nice emprunte le tracé le plus logique et le moins pénalisant pour les populations c'est-à-dire celui des métropoles à savoir : Aix, Marseille, Toulon et Nice.



REVUE DE PRESSE

Ligne Grande Vitesse Paris-Nice

LGV : la lutte s'organise à grande vitesse



La Provence, Mercredi 1^{er} octobre 2008

Comme ils sont entrés dans la mairie de Puyloubier, hier matin, les maires d'Aix, de la haute vallée de l'Arc (1) et le préfet Sappin sont repartis dans des directions opposées. "On nous a présenté un projet, eh bien, je souhaite qu'on le laisse, conclut les dents serrées Jean-Louis Canal, maire de Rousset. Il passe dans la zone où sont implantés les sites de microélectronique. Le préfet a semblé découvrir que le champ électromagnétique occasionné par la LGV remet en cause la présence de ces sites et donc de 4500 emplois directs. Il a une position du tout ou rien. Moi, je choisis le rien".

"Rien n'est arrêté. Mais il va falloir se battre car sinon on court à la catastrophe, analysait Jean Bonfillon, le maire de Fuveau, qui a pris connaissance avec les autres maires du tracé (2). Les études de Réseau ferré de France sur le tracé dit de l'Arbois sont semble-t-il bouclées depuis un bon moment mais restées dans les cartons pour ne pas polluer les dernières campagnes électorales. "Aujourd'hui, nous avons pris beaucoup de retard, reconnaît le préfet. Il n'y a pas de tracé idéal, nous allons essayer de trouver une solution. Cela peut prendre du temps et le temps manque".

En effet, la LGV Paris-Nice pourrait être intégrée dans le programme des 2000 km de LGV prévu dans le Grenelle de l'environnement. Une décision doit donc être prise d'ici à la fin de l'année. "Les arguments des maires de la vallée sont aussi convaincants que ceux des opposants au tracé des métropoles (par Marseille et Toulon, ndlr), a déclaré le préfet, Michel Sappin. Ma préférence va toujours au tracé qui coûte 3,1 milliards d'euros de moins."

En clair, celui par Sainte-Victoire. Maryse Joissains, elle, n'en démord pas : "L'argument des 3 milliards ne tient pas sur un tel projet. Soit on abandonne la LGV, soit elle passe par Marseille et on développe la ligne existante pour mettre Nice à 40 minutes de Marseille, soit il faut un tracé Paris-Lyon-Grenoble-Nice qui passe par des territoires moins sensibles."

Une vingtaine de Roussetains, toutes banderoles dehors, ont attendu le préfet jusqu'à la fin de la réunion. (1) Meyreuil, Puyloubier, Rousset, Trets, Fuveau, Châteauneuf-le-Rouge. (2) Le long de l'autoroute A8 sur les communes des Pennes-Mirabeau, Cabriès, Bouc-bel-Air, Meyreuil, le Canet de Meyreuil, St-Maximin.

La Ligne à grande vitesse déjà sur une voie de garage ?

La Provence, Vendredi 3 octobre 2008

Faute de consensus entre les collectivités et l'État, la LGV Paca pourrait être repoussée après 2020.

Depuis longtemps, la date du 3 octobre clignotait sur le calendrier. Réseau Ferré de France (RFF) devait en effet remettre ce matin ses conclusions à l'État et aux co-financiers de la LGV Paca. Et, surtout, dévoiler sa préférence. Au bout du compte, rien, faute d'accord. Tracé des villes par Marseille et Toulon ou trajet des vignes via Sainte-Victoire et le centre Var ?

Tout indique aujourd'hui que RFF penche pour la solution "vallée de l'Arc", la moins chère et la plus rapide pour rallier Nice en longeant l'A8. Mais ce tracé, soutenu par le préfet de Région, Michel Sappin, et que seraient désormais prêts à rallier les maires de Marseille, Toulon et Nice, a fissuré le consensus entre grands argentiers de la ligne. À l'origine, pour éviter les divisions qui avaient stoppé le TGV en gare de Marseille

dans les années 90, les collectivités s'étaient pourtant unies derrière le "tracé des métropoles".

En juin dernier, Jean-Claude Gaudin (UMP) fut le premier à rompre, par souci de "réalisme". Récemment, Hubert Falco, maire (UMP) de Toulon et secrétaire d'État à l'Aménagement du territoire, reconnaissait lui aussi que le surcoût "énorme" de ce tracé posait problème. Selon les estimations, il coûterait quelque 11,5 milliards d'euros, contre 8 pour l'autre trajet. Quant au maire (UMP) de Nice, Christian Estrosi, s'il dit privilégier le "timing" au tracé, il ne serait pas mécontent d'obtenir la desserte la plus directe. Ce basculement des élus UMP a semé la confusion.



Désormais plusieurs collectivités menacent de ne plus participer au tour de table. Le président (PS) du Conseil général des Bouches du Rhône, Jean-Noël Guérini, prévient ainsi qu'il ne mettra pas un euro dans le projet si la ligne évite Marseille. De même, le Conseil général du Var, dirigé par l'UMP Horace Lanfranchi, un très proche d'Hubert Falco, ne veut pas entendre parler du tracé de l'A8. De son côté, sans encore évoquer son retrait financier, la députée-maire (UMP) d'Aix, Maryse Joissains, a pris la tête des manifestations, aux côtés des vignerons de Sainte-Victoire. Alors, entre un tracé trop coûteux par les métropoles, et un parcours par l'A8 que personne ne veut financer, le dossier a du plomb dans l'aile.

Au point même que les 2000 km de ligne à grande vitesse prévus par le Grenelle de l'Environnement d'ici 2020 pourraient fort bien se faire aux quatre coins du pays. Sauf en Paca. Selon le préfet de Région, la réunion qui devait se tenir aujourd'hui devrait finalement avoir lieu le 13 octobre. Dix jours pour trouver un nouveau consensus ; c'est court.

Les élus signent leur propre scénario pour la LGV



La Provence, Samedi 11 octobre 2008

Maryse Joissains-Masini, maire d'Aix et présidente de la Communauté du Pays d'Aix, a tapé hier du poing sur la table, entourée des élus de la vallée de l'Arc qui refusent que la ligne à grande vitesse Paca traverse leur territoire.

Pour la troisième fois, la réunion décisionnelle, qui devait se dérouler en préfecture, a été reportée sine die. Et la colère enfle, depuis que la CPA a reçu une "petite" partie des documents de Réseau ferré de France.

"Quand on a rencontré le préfet, rappelle Michel Boulan, maire de Châteauneuf-Le-Rouge, c'est en regardant au-dessus de son épaule que l'on a découvert les plans de RFF. On a demandé copie du dossier en qualité de maire. On attend toujours. C'était il y a quinze jours." La direction "transport" de l'intercommunalité a opéré une prospective des plans partiels soumis. Le résultat a fort déplu. "Meyreuil serait coupé en deux, plaide le maire, Robert Lagier, 600 habitations se retrouveraient à 500m des rails." Cabriès serait longé sur 15km par la voie. Sept kilo-

mètres de tunnels plomberaient les sous-sols de Bouc-Bel-Air. Les vignobles de Trets et de Peynier verraient des coupes franches dans leur toute récente AOC. Le maire de Rousset, Jean-Louis Canal, alerte sur les velléités de délocalisation des entreprises de microélectronique dont l'activité pourrait être impactée : "Elles représentent 4 500 emplois et le tiers des recettes fiscales de la CPA." Enfin, affirme Maryse Joissains, le dépassement de 3 milliards d'€ que représenterait le tracé des métropoles par rapport à l'Arbois, "c'est du pipeau. Tout est calculé à la louche".

"De Saint-Raphaël à Nice, la LGV est enterrée, peste le maire de Peynier, Christian Burle. On construit pour les Niçois et ils n'ont aucune nuisance ! On pourrait faire des économies de ce côté-là !". "Le tracé occulte tout l'arrière-pays des Alpes-Maritimes, martèle Mme Joissains, Marseille et Toulon. Où est sa cohérence en terme d'aménagement du territoire ? Il est farfelu." "Si on veut que la ligne soit rentable, enchaîne Jean-Claude Feraud, maire de Trets, il faut que les gares drainent les gens où ils sont : à Toulon et à Marseille. Cela représente deux millions de voyageurs supplémentaires."

Qui plus est, ce tracé Arbois ne correspondrait même pas à une logique vers l'Italie : "Nos voisins ont renoncé à la grande vitesse", indique M. Boulan. Les maires proposent de prioriser la construction de la LGV sur le parcours le plus utile, entre Marseille et Toulon ; de là, rejoindre le tracé vers Nice ne ferait perdre "que vingt minutes à une heure".

Les élus, "susceptibles de participer au financement de la LGV Paca", demandent que des études supplémentaires soient conduites. Et cette fois, d'être réellement associés aux décisions à venir.

LES REPERES

Entamées en 2003, les études de RFF ont débouché, en 2005, sur un débat public. Les 14 tracés ont été classés en trois grandes familles : la LGV Côte-d'Azur, tracé le plus court, celle des métropoles du Sud qui dessert Marseille et Toulon, et celle partant de l'Arbois et longeant l'A8 soit au sud, soit au nord de Sainte-Victoire.

Le 2e tracé semble privilégié, d'autant qu'il est fait état, lors des municipales, d'un courrier du président de la République appuyant cette option. En juin, le préfet, rapidement appuyé par le maire de Marseille, se positionne pour le tracé de l'Arbois, arguant d'un gain de temps et d'argent.

La fronde des politiques suit : présidents du Conseil général du 13 et du 83, Marseille Provence Métropole, Communauté du pays d'Aix, Conseil régional, association de vignerons...

Le collectif des élus de la vallée de l'Arc (1) est rejoint par Bouc-Bel-Air, Cabriès et Calas, et une quarantaine de maires varois. Le monde économique a pris aussi position pour le tracé des métropoles, le président de la Chambre de commerce proposant même un engagement financier. Depuis peu, le maire de Marseille est revenu sur ses positions.

(1) Beaucueil, Châteauneuf-Le-Rouge, Fuveau, Meyreuil, Peynier, Puyloubier, Rousset, Saint-Antonin-sur-Bayon et Trets.

EN BREF

Les textiles usagés de la collecte au recyclage

Début novembre, à titre expérimental et en partenariat avec la société ECO-TEXTILE, seront installés sur la commune deux conteneurs spéciaux destinés à la collecte des textiles usagés.

Le premier sera déposé au niveau du Point d'Apport Volontaire (PAV), avenue Jean Jaurès, dessous le parking de l'école primaire quant au second, il sera mis en place à l'entrée du hameau des Michels à l'intersection des CD 57A et CD 56C.

Cette collecte sélective contribue à la réduction des décharges car, il faut savoir qu'en France moins de 15% des textiles consommés sont recyclés. Mais, outre cet impact direct sur l'environnement, par conséquence directe, elle permet d'impacter sur la préservation de nos forêts, sur la protection de nos fleuves et de nos rivières, sur la maîtrise de l'énergie et sur

la réduction de notre consommation de matières premières naturelles et de produits dérivés de la transformation des produits pétroliers.

Nous comptons sur votre implication citoyenne habituelle pour participer majoritairement à cette nouvelle collecte et espérons nous rapprocher des chiffres donnés par l'ADEME à savoir, pour Peynier, 16 tonnes par an ainsi détournées du ramassage classique des ordures ménagères et donc valorisées.

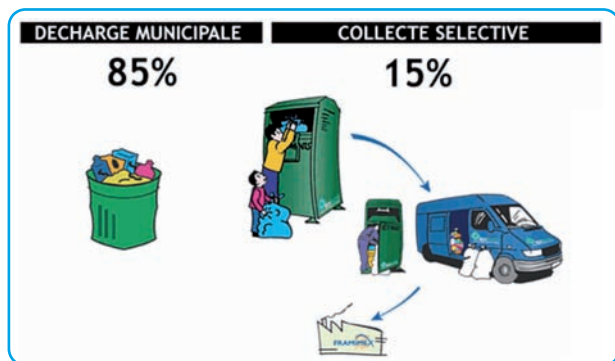
Enfin, vous devez savoir que chaque conteneur installé est à l'effigie du WWF France, partenaire de cette opération, et donc vous soutenez également l'action du WWF en faveur de la protection de l'environnement.



Le football pour nos enfants renaît enfin à Peynier

Après quelques années d'absence, le football a repris ses droits à Peynier. Trois nouvelles équipes (une en Poussin et deux en débutant) portent fièrement les couleurs de leur village.

Les poussins ont débuté leur saison mi-septembre par un match en coupe de ligue de Méditerranée. Face à une équipe Tretsoise très expérimentée, les joueurs de l'Olympique de Peynier se sont mis en valeur à plusieurs reprises et le score 1-4, ne reflète pas la physionomie du match. En effet, les jeunes pousses locales ont malmené leurs homologues "bassquets" et auraient largement mérité de se séparer sur une égalité. Notre portier (poste ingrat s'il en est), a repoussé l'échéance quant à nos attaquants, ils ont "mangé la feuille de match". Saluons le travail des bénévoles qui ont réussi le pari fou de relancer le foot à Peynier.



Jean-Michel LE GOFF nouveau courtier conseil indépendant sur la commune



Originaire du Var (Toulon) nous venons d'emménager à Peynier avec ma compagne. Nous sommes un jeune couple bientôt parents d'un petit garçon. Nous avons eu un véritable coup de cœur pour le village. Ce changement de cadre de vie a été pour moi le facteur motivant à la création de mon activité professionnelle sur la commune et ses alentours. Je suis courtier conseil indépendant (professionnels et particuliers). Ma volonté est de développer un service de proximité objectif et de qualité.

Nous sommes très heureux de compter parmi les Peyniérens et Peyniériennes.

- **Contact :** Tél. 06 24 05 72 16 - E-Mail : jmlg@brokerbay.f
- **Adresse :** BP 25 - 13790 PEYNIER



PRATIQUE

Si de nouvelles vocations footballistiques viennent à émerger, les dirigeants seront heureux de les accueillir au club.

- **Contact :** Ludovic TEYROL
Tél. 04 42 53 16 53 (aux heures de bureau)



ATTENTION TRAVAUX : RD 57 Route de Puyloubier

Dans le cadre de la réalisation du réseau de transfert de la future station d'épuration, des travaux importants auront lieu sur la RD 57, la route de Puyloubier. Ils débiteront d'ici la fin du mois de novembre et se prolongeront environ 6 mois. La circulation sera alternée dans un premier temps, puis complètement coupée par la suite. Une déviation sera mise en place. Merci de votre compréhension.

AGENDA

Vendredi 14 novembre

Concert Aquatellaz chansons Corse à 21h au Centre Socioculturel.

Samedi 15 novembre

Soirée Paëlla organisée par l'association "Danse à l'infini" au Centre Socioculturel.

Samedi 22 novembre

Exposition "Droit de l'enfance" organisée par l'association Les DOREMI toute la journée au Centre Socioculturel.

Vendredi 28 novembre

Réunion publique d'information sur le PLU : présentation du PADD à partir de 18h30 au Centre Socioculturel.

Samedi 29 novembre

"Appel aux talents" organisé par l'association Les DOREMI au Centre Socioculturel.

Dimanche 30 novembre

Concert de Monsieur Blanchon au Centre Socioculturel.

Dimanche 7 décembre

Foire artisanale de Noël toute la journée au Centre Socioculturel.

Dimanche 14 décembre

Grand LOTO organisé par PEYNIER fêtes à partir de 17h au Centre Socioculturel.

Dimanche 21 décembre

Grand LOTO organisé par le Tennis Club de Peynier à partir de 17h au Centre Socioculturel.

Mercredi 31 décembre

Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par l'association "Danse à l'infini" à partir de 21h au Centre Socioculturel.

Mercredi 31 décembre

Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par La Légion Etrangère à partir de 21h au Foyer des Aînés.

Jeudi 1^{er} janvier

Feu d'artifice du nouvel an à partir de 18h sur le parking des écoles (avenue Jean-Jaurès).



BRICOMARCHÉ

Les Mousquetaires

Pouvoir tout faire moins cher.

BRICOLAGE

DÉCORATION

JARDINAGE

MATÉRIAUX DE

CONSTRUCTION

O U V E R T

Lundi au Vendredi

9H00 - 12H00 14H30 - 19H00

Samedi

9H00 - 12H30 14H30 - 19H00

Tél. 04 42 29 39 00 - Fax. 04 42 29 39 08
2, Z.A. la Burlière - 13530 TRETS

PEYNIER infos

N° 35 - 4^{ème} trimestre 2008

Rédaction : Commission communication

Conception et réalisation : Stéphane RAPUZZI

Crédits photos : Stéphane RAPUZZI

Impression : Média Plus Communication

Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - B.P. 75

06709 SAINT LAURENT DU VAR Cedex 2 - Tél. : 04 92 27 13 89

Mairie de Peynier - 9, Cours Albert Laurent - 13790 PEYNIER

Internet : <http://www.peynier.fr> - E-Mail : peynier.infos@ville-peynier.fr



OPTIQUE

SAINT VICTOIRE

François ROUBAUD

Opticien conseil

Lentilles - Solaires - Accessoires
2ème paire offerte - Facilité de paiement - Tiers payant - Mutuelle
Parking assuré

Avenue Louis Alard (en face des terrains de foot) • 13790 ROUSSET
Tél. : 04 42 20 64 12 • Fax : 04 42 20 65 18

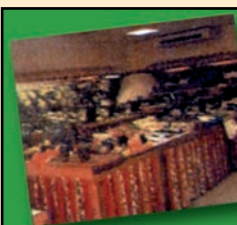
Autoservice POLINACCI Station Service Relais Ste Croix



Ouvert 7j/7 . Livraison de Fioul

Tél. : 04 42 53 06 15

67, avenue de la Libération
13790 PEYNIER



S.A.R.L. Lou Cantalou

Primeurs - Fruits - Légumes
Arrivage journalier

Ouvert du lundi au dimanche matin

Route de St Maximin - 13530 TRETS
04 42 61 55 16



DISTROY

Coiffure

..//Styliste

Visagiste

Coloriste

Bac massant//.

Du mardi au samedi

9h à 18h NON STOP

Vendredi : 9h à 19h

Av. Louis ALARD - Res. Les Vignes - 13790 ROUSSET - 04 42 53 27 70



Maty

fleurs

Artisan Fleuriste

30, avenue Jean Jaurès - 13530 TRETS - ☎ 04.42.29.20.72



Services à domicile
Aide à la personne

- Ménage - Entretien maison
- Courses - Repassage
- Petits travaux - Jardinage - Plomberie
- Promenade d'animaux domestiques
- Préparation de repas

Avantages Fiscaux réduction Fiscale 50% à 5,5%

Tél. : 04 42 53 33 27

ZAC du Verdalaï - 13790 PEYNIER

ASSURANCES ROBERT-LÉONARD



Epargne - Retraite - Prévoyance

Santé - Tous dommages

Particuliers et Professionnels

2, rue Longue - 13790 PEYNIER

Tél. 04 42 53 04 90 - Fax. 04 42 53 05 36

veronique.leonard.ag@swisslife.fr

MENUISERIE GARCIN

Artisan
Neuf & Rénovation

Tél. : 04 42 53 48 22 - Port. : 06 61 93 09 82 - E-mail : garcin.cedric@wanadoo.fr

Quartier le Seignière Nord - Route de St Maximin - 13530 TRETS